

Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **57 (1949)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMISSION CANTONALE VAUDOISE DES MONUMENTS HISTORIQUES

RAPPORT DE L'ARCHÉOLOGUE CANTONAL

I. RESTAURATIONS ACHEVÉES DEPUIS 1947

1. *Aigle, tour de l'église du prieuré.* — Ayant souffert fortement des tremblements de terre de 1946, la pyramide du clocher du prieuré avait été consolidée provisoirement, mais un travail de plus grande envergure était prévu, car la dislocation s'était fait sentir sur toute la hauteur de la tour. Des ancrages ont été placés à la hauteur du beffroi, l'enduit des façades a été complètement refait. La fenêtre jumelle du beffroi, côté est, dont le meneau avait été supprimé lors de l'introduction des cloches, a été rétablie dans ses anciennes formes.

Quelques lézardes étaient aussi apparues dans la voûte de la nef et ont été coulées et regarnies après quelques travaux de consolidation (architecte, M. O. Schmid).

2. *Montreux, pyramide du clocher de l'église.* — La pyramide en maçonnerie du clocher de l'église avait quelque peu souffert du tremblement de terre de 1946, mais dans une mesure beaucoup plus faible que celles des clochers de Bex et d'Aigle. D'autre part, un rejointoyage de l'appareil était devenu nécessaire par suite de l'usure naturelle et des végétations qui s'y étaient incrustées.

Le travail, en lui-même relativement peu important, nécessitait des échafaudages considérables, et l'on eut recours comme à Bex au système tubulaire. Seul l'échafaudage constitue plus des 50 % de la dépense. On a réparé les jalousies des baies du beffroi.

3. *Morges, Hôtel de Ville.* — La restauration ou plutôt la rénovation de ce bâtiment a fait l'objet d'une séance spéciale de la Commission des Monuments historiques. On peut regretter qu'on se soit attaché à une reconstruction quasi complète des façades. Le beau grès

rouge a été passé à la ponceuse électrique ; l'œuvre des anciens tailleurs a perdu tout son charme. On a même retaillé une statue de la Justice jusque dans la signature de l'artiste.

Morges a maintenant un Hôtel de Ville neuf dans le goût des petites villes françaises du XVII^e siècle, bien propre et poli soigneusement.

II. RESTAURATIONS EN COURS

1. *Chillon*. — Le mouvement des visiteurs en 1947 a permis de mettre à la disposition de l'entreprise une somme à peu près équivalente à celles des temps d'avant guerre ; aussi les travaux ont-ils été poussés dans le local G' ou « Domus clericorum ». La cheminée monumentale avec sa hotte a été rétablie, on a restauré la taille des quatre belles fenêtres du XIII^e siècle avec leurs sièges et leurs embrasures. Les enduits des parois ont été restaurés et complétés, puis on a redessiné le chevronnage de la décoration, mais sans le teinter, pour garder aux parties intactes toute leur valeur.

Le cadran de la grosse horloge sur la tour B, à l'entrée, a été restauré et les couleurs pâlies ont été renforcées. Les aiguilles ont été remises en mouvement et synchronisées avec la sonnerie après révision du mécanisme. Ce travail a permis de retrouver des vestiges des anciennes fenêtres de la demeure du châtelain au XIV^e siècle, qui avaient été masquées par la maçonnerie de remplissage du grand mâchicoulis sur laquelle l'horloge avait été peinte en 1543.

L'Office du Tourisme de Montreux avait demandé à l'Association d'examiner l'éclairage par projecteurs de l'ensemble du château. Des études furent faites en 1934 et 1938 qui aboutirent en 1947 à l'installation de projecteurs masqués éclairant le donjon et la façade ouest.

Le double des grands relevés a été achevé et la « Domus clericorum » aménagée avec les modèles des diverses étapes de la construction du château, rendus ainsi accessibles au public.

2. *Lausanne, Cathédrale*. — Depuis une année on est occupé à restaurer les clochetons de la grande tour dont certains fragments tombaient de temps à autre sur la rue en risquant de provoquer des accidents graves. La molasse qui ne résiste pas longtemps aux intempéries est très dégradée dans toute la partie haute de la tour. Aussi, après plusieurs essais et études, s'est-on résigné, pour les parties exposées et délicates, à faire usage de la pierre de Morlaix, qui se travaille facilement, a une durée infinie et se patine rapidement dans les teintes de la molasse. L'un des clochetons est achevé et permet de se rendre déjà compte de la bonne tenue de l'ouvrage. Les balustrades refaites l'an dernier en grès de la Molière se sont aussi très rapidement adaptées au milieu et ne détonnent aucunement.

On a constaté à cette occasion que les fleurons, refaits en 1903, l'ont été dans les formes renaissance de cette époque, mais la pierre est de

bonne qualité ; aussi s'est-on résolu, par économie, à les remettre en place tels quels.

D'autres travaux de restauration s'imposeront au beffroi, façade à l'ouest, avant qu'il soit longtemps.

3. *Morges, château.* — Chacun connaît la silhouette imposante du château de Morges, notre arsenal cantonal. Les façades et les grosses tours rondes qui le cantonnent sont recouvertes d'un crépissage qui se dégrade et laisse voir ici et là l'appareil de la pierre de taille.

Le Département militaire a entrepris de le restaurer en enlevant la chemise de crépis qui le recouvre et en réparant l'appareil. Une première partie de ce programme a été exécutée à la tour de l'horloge et semble donner satisfaction. Actuellement on travaille à la façade sur le lac, mais là le problème se pose un peu différemment, attendu que la maçonnerie a été partiellement refaite avec des matériaux tout-venant ; il sera nécessaire de recourir à un recrépissage.

4. *Payerne, Abbatale.* — Au cours de l'année, les travaux de restauration ont été poussés dans la Tour Saint-Michel ou narthex. Cette tour renfermait, outre les anciennes cellules de prison, le bureau du commandant de place et le poste de police ; dans les locaux du premier étage est déposé le matériel de la P. A. et son local de garde s'y trouve aussi.

Les anciennes cellules et le plancher intermédiaire ont été démontés, ainsi que les deux cheminées desservant le poste de police, ancienne cuisine du geôlier, et le bureau du commandant de place. Ceci libérait les deux étages supérieurs dans lesquels on peut commencer la restauration. L'ancienne chapelle Saint-Michel apparaît maintenant dans son véritable volume et l'on a restauré les voûtes, puis les parois.

Pour établir autrefois l'escalier d'accès aux divers étages, on avait démoli la voûte dans la travée médiane de la tour. L'escalier a été démonté au cours des présents travaux puis réajusté pour rétablir l'accès à la chapelle depuis le bas-côté sud de l'église, par la porte mise à jour en 1939.

La voûte sur l'entrée est actuellement en voie de reconstruction. On a constaté sur les parois et les voûtes de la chapelle les traces d'un violent incendie (pierre rougie) qu'on s'explique difficilement, parois, plafond et sol étant massifs. Peut-être y a-t-on brûlé du mobilier ou fait un autodafé quelconque.

Les fenêtres de la paroi ouest (contre le bâtiment scolaire) ont été mises au jour et indiquent que cette façade était autrefois complètement dégagée.

Lorsque les locaux des étages inférieurs auront été évacués, il sera possible de rétablir le rythme des anciennes fenêtres, soit deux étages au lieu des quatre actuels, et de redonner à la nef son accès naturel par la grande porte axiale.

III. TRAVAUX A DES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS

1. *Avenches, théâtre.* — Les maçonneries du théâtre romain souffrent des intempéries et de temps à autre un pan de mur se disloque et s'écroule sous l'effet du gel et du dégel. Pour ne pas laisser s'aggraver la chose, un programme de consolidation et réfection a été établi, et les premiers travaux exécutés récemment. Il s'agit surtout de murs de vomitoires adossés au terrain, où le mortier ancien et de mauvaise qualité permet des infiltrations.

2. *Lutry, Bertholod.* — La Tour de Bertholod est un des vestiges du château construit au XIII^e siècle par Berthold de Neuchâtel pour la défense de ses fiefs de Lutry. Propriété de la Commune de Payerne, qui a logé dans les bâtiments annexes deux de ses vigneron, sa toiture fut incendiée dans les années 1887-1888 et remplacée par une terrasse. La terrasse étant défectueuse, la Commune a décidé de rétablir la toiture, et en outre d'aménager l'intérieur de la tour, ne renfermant actuellement qu'une cave, en locaux de réception et chambres de partisseurs. La première partie de ce programme est actuellement réalisée et le nouveau toit abrite le donjon, dont les façades ont été recrépies à pierre vue.

3. *Ropraz, église.* — La petite église de Ropraz, construite en 1761, est extérieurement très simple de formes ; de plan rectangulaire, elle se termine au nord par une sorte de chœur polygonal. La chaire de 1674 est en chêne sculpté et armorié, de type campagnard caractéristique. Le chœur, fermé par une clôture surmontée d'une grille, avec portail armorié de fer forgé, renferme plusieurs sépultures monumentales. Sur ses parois, une double bande peinte est décorée des armoiries jumelles des seigneurs Clavel de Ropraz et des Sordet ; une galerie très haute surmonte l'entrée.

Un projet de restauration a été établi, mais n'a subi qu'une exécution partielle : réfection de la couverture, de la galerie et du plafond, consolidation de la charpente et du clocheton. La paroisse se fait un peu tirer l'oreille pour réaliser les travaux intérieurs complémentaires (architecte, M. A. Naef fils).

4. *Ursins.* — La petite église d'Ursins a été restaurée en 1947. A cette occasion, il s'est révélé que les substructions de l'enceinte romaine à l'intérieur de laquelle elle est bâtie, sur les murs d'un ancien temple romain, avaient souffert des intempéries et du gel. La haie bordant au nord la terrasse, devenue trop vigoureuse, avec des troncs dépassant 20 cm. de diamètre, dut être arrachée, car sa végétation luxuriante disloquait les maçonneries. Des blocs de corniches de l'ancien sanctuaire romain gisent sur cette terrasse, tournés sens dessus dessous.

La consolidation des murs a été effectuée, et les grosses corniches, placées normalement, protégeront en outre les parties exposées de cette enceinte originale.

La haie sera remplacée par une bordure de buis.

IV. TRAVAUX A DES MONUMENTS HISTORIQUES NON CLASSÉS.

Plusieurs projets de restauration d'édifices religieux non classés ont été soumis à l'examen du service.

V. PROJETS ET ÉTUDES

1. *Montpreveyres, église.* — La petite chapelle de Montpreveyres est classée dans les Monuments historiques sans que cependant on en voie le véritable motif, car elle n'est pas très ancienne et ses formes quoique agréables ne présentent pas d'intérêt archéologique.

La paroisse se dispose à remettre en état le petit sanctuaire ; c'est d'une rénovation qu'il est principalement question.

2. *Moudon, Saint-Etienne.* — La seconde étape de la restauration de Saint-Etienne, qui constitue une œuvre d'importance, semble s'approcher de la réalisation. L'architecte F. Gilliard a été chargé de l'étudier. Le travail se fera par étapes successives, au fur et à mesure des possibilités financières. Pour le début, on va remettre un remplage dans les fenêtres sur la rue à l'ouest. L'une des portes d'entrée secondaires sera de ce fait modifiée.

Le programme comporte aussi la remise en état du chauffage, la réparation de la chaudière actuelle avec installation d'un brûleur à mazout, ainsi qu'une modification de l'escalier de l'orgue.

3. *Moudon, Le Rochefort.* — Ce bâtiment est prévu pour y loger les collections du Musée du Vieux-Moudon, mais aucun projet d'aménagement ne nous a été soumis.

4. *Orbe, tour carrée du château.* — La grande tour carrée du château d'Orbe est complètement vide. Elle n'est pas couverte et on y accède par une porte placée à la hauteur de l'ancien chemin de ronde. Les oiseaux nichent dans ses pierres et quelques végétations s'y sont implantées. De temps à autre, au dégel, des pierres dégringolent du sommet et peuvent être dangereuses.

Il y a lieu de consolider la crête des murailles et de rendre étanche celle-ci en empêchant la pénétration de l'eau. On enlèvera à cette occasion les végétations par trop luxuriantes et dangereuses.

VI. EXPLORATIONS ET FOUILLES

1. *Avenches, amphithéâtre*. — L'évidement total de la *cavea* a été réalisé au cours de cette année, grâce aux dons du généreux mécène qui nous a constamment aidés. Aussi la consolidation et la réfection du mur de podium a-t-elle pu être achevée sur tout le pourtour de l'arène.

Les récents travaux ont révélé que, contrairement à nos suppositions, il n'existait pas d'entrées sur le petit axe de l'ellipse. Par contre, tant au nord qu'au sud, des loges ou niches maçonnées servaient de refuge aux participants aux joutes, hommes ou animaux.

Le couloir mis au jour, entre le podium et le mur de soutènement de la moitié sud de l'amphithéâtre, continue sans interruption de l'entrée orientale à l'entrée occidentale, permettant ainsi une circulation du personnel de service en dehors de l'arène, entre les deux entrées ; dans la partie orientale de la niche axiale sud se voit un petit passage étroit conduisant à un escalier dont deux marches sont encore *in situ*, destiné semble-t-il à établir une communication entre les gradins et les services de l'arène.

Une découverte importante fut celle, dans le passage sud de l'entrée orientale, de marches d'un escalier conduisant de l'entrée directement sur le premier dégagement de précincton ou passage surmontant le podium. Il est ainsi prouvé que les deux passages nord et sud de l'entrée ne débouchaient pas au niveau de l'arène, à laquelle seul le passage axial donnait accès.

2. *Bavois, nécropole burgonde*. — En pratiquant l'excavation nécessaire à une nouvelle construction dans le haut du village de Bavois, on rencontra plusieurs sépultures et quelques objets d'époque burgonde. Le Musée cantonal, par l'organe de son conservateur, y pratiqua une fouille régulière, quoique rendue difficile par la nature du sol et celle des propriétaires. Cependant une vingtaine de sépultures furent examinées et donnèrent, avec un mobilier nombreux, des renseignements précieux sur cette nécropole importante, qui permettront une publication des plus intéressantes.

3. *Bavois, enceinte ovale*. — Les photos aériennes prises de la plaine de l'Orbe pour le service des améliorations foncières ont révélé l'existence au bord du marais de Bavois « à l'Island », d'une enceinte ovale d'environ 70 m. de longueur et 50 m. de largeur, formée par une dépression (double en plusieurs endroits), et ayant le caractère d'un ancien retranchement. A proximité, les agriculteurs en labourant sortirent du sol une grande quantité d'anciens pieux ayant appartenu à une palissade. Des tranchées d'exploration pratiquées au travers de la dépression principale, en deux endroits, n'ont pas donné de résultat appréciable, si ce n'est que le retranchement a bien été établi au bord de la

nappe de tourbe du marais sur l'un des premiers contreforts de la colline.

4. *Avenches, station lacustre de l'Eau-Noire.* — Mon précédent rapport signalait la découverte fortuite d'une station lacustre du bronze à l'embouchure de l'Eau-Noire.

Les très basses eaux de novembre 1947 engagèrent à y entreprendre une fouille systématique, dont le conservateur du Musée cantonal fut chargé. Malheureusement, au bout d'une douzaine de jours, les eaux se mirent à monter de nouveau et forcèrent d'interrompre le travail, qui devra être poursuivi à la prochaine occasion. Notons cependant le résultat brillant déjà obtenu. Outre le relevé exact de toute une zone de pilotis, on a pu déterminer l'époque de la station, à la fin de l'âge du bronze, et on a rencontré de nombreux objets, poteries, bronzes, etc., parmi lesquels on peut citer une dizaine de couteaux, vingt-cinq grandes épingles de bronze à tête sphéroïdale, huit bracelets, un fragment d'épée, un rasoir, plusieurs fers de lances et de flèches, un moule pour couteaux, de très belles poteries à décor incisé en terre noire et brune, et beaucoup de grosse poterie de cuisine.

Cette station, que l'on croyait inconnue, avait cependant déjà été signalée en 1869 sur un plan établi par le Dr Uhlmann et retrouvé dans son manuscrit au Musée de Berne. Carl Müller la mentionne aussi dans les *Annales fribourgeoises*, n° 4 de 1913, en disant que, d'après le Dr Tüscher de Salavaux, on y voit des pilotis presque au niveau du fond, qui par leur peu de solidité indiqueraient l'âge de la pierre ; on n'en a encore rien retiré d'intéressant.

Le fait que ce sont surtout les pêcheurs du lac qui hantaient ces parages et y avaient planté leurs huttes et ancré leurs bateaux, est peut-être la cause de cette tranquillité relative dans laquelle la station est restée si longtemps ; c'est possible.

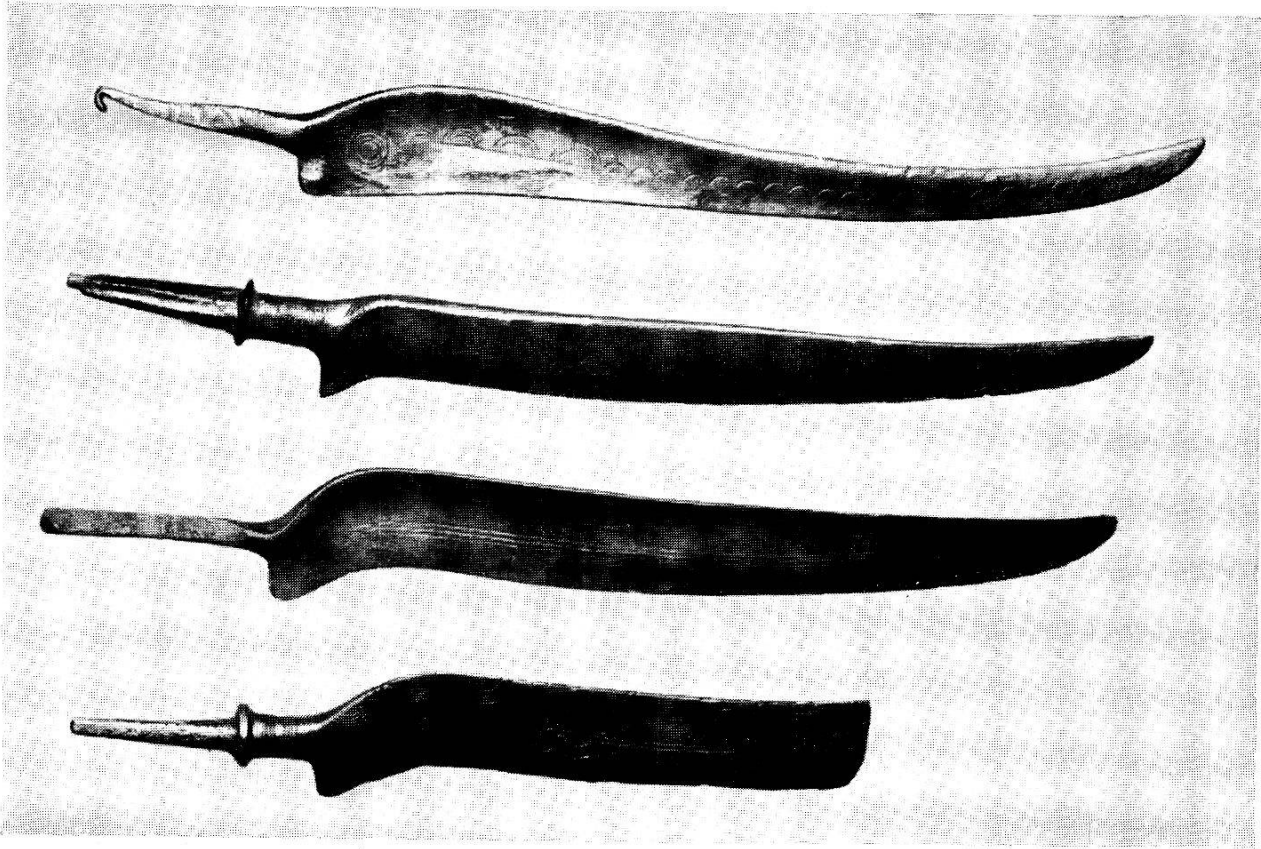
5. *Chevroux, palafittes.* — Le Dr Hübscher a poursuivi ses recherches dans deux des stations de Chevroux, La Bessime et le Cinquième Chemin. Quelques nouvelles trouvailles sont venues compléter les collections, haches en néphrite, grattoirs et poinçons en silex. Les relevés sont, après chaque campagne, reportés sur un plan général, qui permettra de se rendre exactement compte des zones explorées complètement, celles-ci étant repérées sur le plan cadastral.

6. *Grandson.* — La commune de Grandson se propose de faire aménager les grèves du lac pour les baigneurs. Il y aura lieu de suivre ces aménagements, qui vont sans doute toucher des zones dans lesquelles se trouvent les stations lacustres. MM. Hübscher et Kasser ont fait quelques sondages dans ces parages, mais leurs rapports ne nous sont pas encore parvenus.

7. *Oujon, Chartreuse.* — Les fouilles commencées par un cours de vacances du Séminaire d'histoire de l'art de l'Université de Bâle n'ont



Avenches. — Station de l'Eau-Noire. Poterie noire à décor incisé.



Avenches. — Station de l'Eau-Noire. Couteaux de bronze.

pas encore pu être reprises, devant l'incompréhensible opposition des autorités d'Arzier. Il sera nécessaire de recourir à l'expropriation.

8. *Nyon*. — Au cours de travaux de fouilles à l'usage communal, de nombreux fragments de poteries romaines ont été recueillis dans la rue Neuve, et notre collègue M. Pélichet surveille jalousement tout ce que le sol de la *Colonia Equestris* révèle occasionnellement.

9. *Nyon, palafitte de l'Asse*. — Une autorisation avait été donnée à l'Association Pro Novioduno pour fouiller le palafitte de l'Asse. Cette station gît à environ 3 à 4 m. de profondeur dans les eaux du lac ; aussi l'exploration en est-elle peu facile. Il faut profiter des basses eaux et des périodes de calme absolu, puis utiliser des appareils peu faciles à manœuvrer. Le travail a été mis en chantier à plusieurs reprises, mais doit être repris et complété avant de pouvoir permettre l'établissement d'un rapport complet.

VII. DIVERS

1. *Avenches, Musée romain*. — La propriété voisine dite « du Casino » a été mise en vente et offerte à l'Etat pour le prix de 80 000 francs. Il eût été intéressant d'en acquérir une partie pour mettre un peu au large la partie nord de l'amphithéâtre. Mais le vendeur ne voulait pas détailler son offre et l'on dut renoncer à en faire usage.

2. *Vitraux d'églises*. — Le vent est actuellement à l'enrichissement des lieux de culte par des vitraux ; ainsi les paroisses de Com-mugny, Bavois, Orbe, L'Étivaz, Goumoëns-la-Ville, ont fait des efforts dans ce sens.

3. *Orgues*. — Sans vouloir poser de règles strictes, il apparaît que le placement d'un orgue dans un petit temple doit faire l'objet d'une étude sérieuse, qui peut conduire jusqu'à l'agrandissement du lieu de culte ; mais il serait tout à fait erroné de vouloir à tout prix remplacer un harmonium par un orgue lorsque la place et le volume font défaut. Plusieurs de nos églises offrent des exemples typiques de cette erreur. Malheureusement le Département n'est souvent consulté qu'après que l'on s'est déjà engagé par des marchés ou des commandes, et il est alors trop tard pour intervenir efficacement.

4. *Cloches*. — Plusieurs communes ont, ces derniers temps, complété la sonnerie de leurs clochers ou sont en voie de le faire : Huémoz, Chavornay, Châtillens et d'autres. Il arrive parfois que, comme à Chavornay, on fasse refondre une cloche fêlée ou au son désagréable. Dans le cas où celle-ci est classée, il convient de faire la copie par moulage de la cloche ancienne, en y ajoutant une petite inscription commémorant la refonte et indiquant la reproduction exacte de l'original.

L'archéologue cantonal :

LOUIS BOSSET, arch.